

INTERREG



PARTENAIRES



Communiqué de presse – Le 23 septembre 2014

Vers un réseau de lieux de travail partagés sur le territoire du Grand Genève ? Résultats de l'enquête

Du 24 mars au 1er juillet 2014, les salariés, travailleurs indépendants et employeurs du Grand Genève ont participé à une grande enquête visant à mesurer l'intérêt de développer des lieux de travail partagés sur le territoire : www.teletravail-geneve.com/repondre-enquete.php

Les lieux de travail partagés s'imposent aujourd'hui comme une alternative avantageuse au bureau traditionnel et/ou au travail à domicile souvent contraignant (isolement, cohabitation avec la famille, etc.). Les usagers de ces lieux trouvent, à proximité de chez eux, une place de travail, des équipements partagés (salles de réunions, accès à haut débit, vidéoprojecteur, etc.) et des services permanents ou occasionnels (animation, formation, secrétariat, accès à l'information, etc.). Au delà d'être un facteur de cohésion sociale, les lieux de travail partagés permettent de nombreux échanges professionnels. Plus de 2500 espaces existent aujourd'hui dans le monde et ce nombre double chaque année.

Afin de faire émerger un réseau de lieux de travail partagés répondant à la réalité des attentes des différents publics concernés, une étude et une grande enquête ont été lancées par [Ocalia](#) et [Sofies](#), dans le cadre d'un programme de coopération territoriale européenne [INTERREG France-Suisse](#), avec, entre autres partenaires, le [Grand Genève](#).

L'enquête :

La présente enquête a permis le recueil de près de **500 réponses**. Les dirigeants et les travailleurs indépendants (qui représentent respectivement 30% et 20% des réponses) ont reçu l'enquête par e-mail, les salariés (50% des réponses) ont été informés de l'enquête via la presse locale (Presse quotidienne, web et radio), ainsi que par les médias sociaux (Facebook, Twitter).

Les résultats de cette enquête peuvent être résumés comme suit :

- **Les organisations** les plus avancées dans l'implémentation de ces nouveaux modes de travail sont des entreprises de taille réduite (inférieure à 50 salariés), le plus souvent dans le secteur des services. Outre la volonté de répondre à une demande sociale ou d'inscrire l'entreprise dans une démarche environnementale, c'est aussi une quête d'efficacité qui guide l'action de ces pionniers. Les organisations plus importantes, parmi lesquelles on retrouve beaucoup de collectivités publiques, poursuivent leurs réflexions et hésitent à passer à l'action.

38% des organisations qui proposent le télétravail se déclarent intéressées par les lieux de travail partagés.

- **Les salariés** qui ont répondu à l'enquête passent en moyenne 55 minutes par jour dans les transports. Ceux d'entre eux qui télétravaillent déjà régulièrement sont, le plus souvent, des hommes, cadres ou dirigeants d'entreprises dans le secteur des services et âgés de 36 à 50 ans. Ils télétravaillent très rarement plus d'un jour par semaine et le plus souvent depuis leur domicile. Ils observent des gains en terme de temps mais aussi concernant leur bien-être au travail et leur efficacité. Les salariés qui aimeraient télétravailler sont souvent plus jeunes (moins de 35 ans). Leurs motivations sont exclusivement centrées sur la problématique des transports et ce sont plus souvent des femmes. Leur conscience des gains potentiels en termes de bien-être et d'efficacité est moindre.

1/10 télétravailleur se déclare intéressé par l'accès à un lieu de travail partagé. Le plus souvent pour limiter des déplacements trop lourds (88%), mais aussi pour enrichir leurs réseaux (63%), pour éviter les bouchons (31%) ou pour « sécuriser » un employeur résistant au travail à domicile (25%).

- **Les « solos »** qui se rendent aujourd'hui dans l'un des espaces de coworking du territoire franco valdo genevois sont le plus souvent issus des métiers du conseil, de la formation, de la communication, du marketing et de la filière numérique (75% des répondants à l'enquête). 2/3 d'entre eux sont indépendants, 12% créent leur entreprise. Pour 40% d'entre eux, le lieu de travail principal est leur domicile. Ils sont en très grande majorité installés en Suisse, faute d'offre suffisante en dehors de la ville de Genève et en particulier au sein des intercommunalités françaises.
- **Les services plébiscités au sein de ces lieux de travail partagés concernent :**
 - L'accès à une connexion en haut, voire très haut débit
 - Le partage d'équipements bureautiques (imprimante, vidéoprojecteur, etc.)
 - L'accès à une petite salle de réunion
 - Des espaces conviviaux
 - Des places de travail au sein d'un espace ouvert pour les solos
 - Des bureaux fermés pour les salariés et leurs employeurs.

Ces informations sont disponibles sous forme graphique dans l'infographie jointe à ce communiqué.

Contacts presse :

Cérice Greze,
Ocalia,
c.greze@ocalia.fr,
+33 (0)4 74 46 38 00
www.ocalia.fr

Luc Jaquet,
Sofies SA,
luc.jaquet@sofiesonline.com
+41 22 338 15 24
www.sofiesonline.com

Sébastien Jerdelet
Grand Genève
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org
+33 (0)4 50 04 54 04
www.grand-geneve.org